

ÉDITO

Les travaux de réhabilitation sont maintenant achevés. Ceux concernant la résidentialisation se terminent également.

Depuis quatorze mois, le déroulement du chantier génère un ensemble de nuisances et de dysfonctionnements sur les parties communes et les espaces extérieurs, tant sur le périmètre immédiat qu'à sa proximité.

Ces nuisances sont de différentes natures : bruit, poussière, diminution de la qualité de l'environnement du logement, problèmes de sécurité lié aux chantiers, difficultés dans le maintien des services urbains, perturbation de l'éclairage et des réseaux, etc.

Ces nuisances sont temporaires, mais peuvent s'étaler sur une période importante.

Au quotidien depuis plusieurs mois, vous avez la patience et l'ouverture pour accepter et comprendre que ces travaux, donc ces nuisances, sont nécessaires pour améliorer votre quotidien.

Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension qui ont permis le résultat que l'on peut maintenant apprécier.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette gazette.

Nicolas HARAND
Attaché de Rénovation urbaine



FAUSSE RUMEUR

La rumeur dit que les immeubles de la rue des Louvres ne seront pas réhabilités. Il faut couper court à cette désinformation : ce n'est pas vrai !

L'immeuble du 2, rue des Louvres compte 41 logements locatifs Immobilière 3F.

Les immeubles des 4 et 6, rue des Louvres sont en copropriété. En effet, l'immeuble du 4, rue des Louvres compte 42 logements locatifs I3F. L'immeuble du 6, rue des Louvres compte 48 logements privés en copropriété. Ces deux immeubles juxtaposés partagent un socle commun : le parking qui constitue les raisons principales de la copropriété.

Les immeubles du 8 et 10, rue des Louvres sont eux aussi en copropriété. Effectivement l'immeuble du 8, rue des Louvres compte 63 logements locatifs I3F. L'immeuble du 10, rue des Louvres compte 24 logements de copropriété et 27 logements locatifs I3F. Ainsi, pour ces deux copropriétés toutes les

décisions de gestion ou de travaux, relèvent d'un vote de l'ensemble des copropriétaires. C'est pour cette raison que dans le cadre du projet de rénovation urbaine nous avons souhaité sortir de cette gestion contraignante de copropriété.

En ce qui concerne le 4-6, rue des Louvres nous proposons une scission de la copropriété en divisant les parkings en deux volumes distincts. Le vote des copropriétaires pour valider cette scission sera nécessaire.

Aux 8 et 10, rue des Louvres Immobilière 3F rachète les 24 logements de copropriété pour ainsi en sortir. A ce jour, Immobilière 3F avec le concours de la Ville a racheté 15 lots sur 24.

Ainsi, dès que ces situations complexes et contraignantes de copropriété seront réglées nous pourrons démarrer les études pour lancer les travaux.



GARGES d e m a i s



LE TRI SELECTIF

Grâce aux travaux, vous trouverez dans les nouveaux locaux ordures ménagères des conteneurs pour effectuer le tri sélectif.



En choisissant le tri sélectif, on remplit donc plusieurs objectifs :

➤ **en recyclant, je protège l'environnement** : alors que le traitement des déchets coûte cher et pollue, le tri sélectif est la seule alternative pour en finir avec le stockage en masse dans des décharges ouvertes, pour donner la chance à une industrie naissante et diversifiée de se développer. Régulièrement, de nouveaux débouchés apparaissent grâce aux progrès scientifiques et aux soucis d'économie des industriels. En 2005, le tri a permis d'éviter des rejets de gaz à effet de serre équivalant à la pollution d'une ville de 750 000 habitants ;

➤ **en recyclant, j'économise** : Eco-emballages est la société agréée par les pouvoirs publics pour renforcer la filière

du tri sélectif. Plus on trie, plus les pouvoirs publics pourront maîtriser les coûts de gestion des déchets (financés par les contribuables) et plus Eco-emballages recevra des aides financières. Leur montant est effectivement lié à la quantité et la qualité des matériaux triés.

➤ **en recyclant, je protège l'énergie** : chacun peut, à son échelle, préserver l'environnement en triant. Les emballages consomment l'énergie et les matières premières de la planète. L'aluminium, le fer, le pétrole, le sable, le bois sont autant de ressources qu'il faut économiser pour ne pas les épuiser. Mais aussi pour limiter l'énergie consommée pour les transformer ;

➤ **en recyclant, je développe le secteur du tri sélectif** : il y a quinze ans, le recyclage était encore une utopie destinée aux générations futures. Les déchets étaient tous brûlés, enfouis ou déposés en plein air. Aujourd'hui, six emballages sur dix sont recyclés. Ce qui a pour effet de créer des emplois, dix fois plus que l'incinération et vingt fois plus que l'enfouissement.



Il ne tient donc qu'à chacun d'entre nous pour qu'un jour, les déchetteries ne soient plus qu'un mauvais souvenir. Le comportement citoyen est plus qu'une nécessité écologique, c'est aujourd'hui une obligation.

Pour toutes demandes, remarques ou réclamations au sujet des travaux, vous devez vous adresser à votre gardien.

Votre demande sera consignée dans le cahier de réclamations. Ce cahier est lu à chaque réunion de chantier. L'architecte qui suit les travaux apportera une réponse à votre question dans le même cahier. Ainsi, à l'issue de la réunion de chantier, votre gardien est en capacité de vous répondre.



VOS CONTACTS

IMPLANTATION DES ESPACES D'ACCUEIL GARDIENS 3 F SELON VOTRE ADRESSE :

Vous habitez au :

➤ 2, rue des Louvres

➤ 35-37, rue du Tiers Pot



M. MARECHAL vous reçoit au 35, rue du Tiers Pot.

➤ 4, 8, 10 rue des Louvres



M. TAHIT vous reçoit au 8, rue des Louvres.

PERMANENCES

Du lundi au vendredi de 14 h à 15 h et de 17 h à 18 h 30 (18 h le vendredi).

Pour tous renseignements ou difficultés d'ordre technique ou administratif, vous avez également la possibilité de contacter notre **Service Clientèle**.



SERVICE CLIENTÈLE

01 55 26 11 90

À la suite de votre appel, un message électronique sera adressé à la personne qui traitera votre demande.

PERMANENCES SPÉCIFIQUES À L'ESPACE D'ACCUEIL DU 35, RUE DU TIERS POT

➤ Monsieur TKACZ (Chef de secteur) vous reçoit tous les mardis de 15 h à 18 h.

➤ Madame HADMAR (Responsable habitat) vous reçoit les 13/09, 11/10, 15/11, 13/12 de 16 h à 18 h.

➤ Monsieur BUCHY (Directeur départemental) vous reçoit le 13/09 de 17 h à 19 h.



MERCI AUX PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CETTE GAZETTE :

➤ Les habitants : Mesdames FRANZ GONCALVES, RIVIÈRE, Monsieur GIRON.

➤ Immobilière 3F : Mesdames HACOT, HADMAR, Messieurs HARAND, MARÉCHAL, TKACZ.



CAHIER DE RÉCLAMATIONS « SPÉCIAL RÉHABILITATION »